



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

18 février 2014

Prix cantonal « Dîme de l'alcool » Lancement du concours 2014

(IVS).- L'Etat du Valais lance son quatrième Prix cantonal « Dîme de l'alcool ». Ce prix récompense tous les deux ans une action innovante dans la prévention des addictions. La participation au concours est ouverte à toute personne ou organisation qui souhaite proposer un projet original pour prévenir les dépendances.

Avec ce Prix pourvu d'un montant maximal de 10'000 francs, le canton du Valais souhaite encourager toute personne ou institution sensible à la problématique des addictions à réaliser un projet ou une action concrète de sensibilisation et de prévention.

Les propositions ainsi que les dossiers de candidature devront être déposés jusqu'au 30 juin auprès du Département des finances et des institutions en charge de la « Dîme de l'alcool ». Le règlement du concours ainsi que le formulaire d'inscription peuvent être consultés sur le site internet www.vs.ch/dime-alcool ou demandés à l'adresse ci-dessous.

Un jury constitué et nommé par le Conseil d'Etat examinera les projets et se déterminera sur l'attribution du Prix « Dîme de l'alcool » 2014 d'ici la fin septembre. La remise du Prix aura lieu à l'occasion d'une cérémonie officielle prévue en automne.

Contact

**Anne-Lyse Paccolat, responsable de la « Dîme de l'alcool » - Département des finances et des institutions - Av. de la Gare 35, 1950 Sion
027 606 245 56 - Anne-Lyse.Paccolat@admin.vs.ch - www.vs.ch/dime-alcool**

Annexe pour illustration : flyer 4^{ème} Prix Dîme de l'alcool 2014

